

Séance ordinaire du 27 juin 2016

Le conseil de la Ville de Lévis siège en séance ordinaire ce vingt-septième jour du mois de juin deux mille seize à dix-huit heures trente-cinq, à la salle du conseil de l'hôtel de ville, 2175, chemin du Fleuve, Lévis.

Sont présents : les membres du conseil Jean-Pierre Bazinet, Serge Côté, Brigitte Duchesneau, Guy Dumoulin, Mario Fortier, Clément Genest, Ann Jeffrey, Pierre Lainesse, Réjean Lamontagne, Fleur Paradis, Michel Patry et Michel Turner formant quorum sous la présidence du maire suppléant Robert Maranda.

Est absent : les membres du conseil René Fortin et Janet Jones et le maire Gilles Lehouillier.

Assistent à la séance : Christian Tanguay, directeur général adjoint – services administratifs par intérim, et Marlyne Turgeon, greffière par intérim.

CV-2016-06-71

Adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par la conseillère Ann Jeffrey
Appuyé par le conseiller Serge Côté

D'adopter l'ordre du jour de la séance ordinaire du 27 juin 2016, tel qu'il est modifié par le retrait de l'affaire prévue au point 18.1 intitulée :

« Développement économique et promotion

Acquisition du lot 5 799 761 du cadastre du Québec (rue Saint-Laurent, secteur Lévis) et confirmation relative à l'utilisation de ce lot
Document d'aide à la décision DEV-2016-100 »

ainsi que par l'ajout des affaires suivantes :

« Infrastructures

Récupération des sommes reçues de l'assureur et crédits additionnels relatifs à la fourniture d'un véhicule automobile
Document d'aide à la décision INF-EM-2016-011 »

« Infrastructures

Engagement de la Ville auprès du ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports à l'égard des travaux relatifs à une piste cyclable et à une voie réservée sur le boulevard Guillaume-Couture (chemin du Sault au pont Dominion) et pour les travaux relatifs à une voie réservée et à une piste cyclable sur la route des Rivières
Document d'aide à la décision INF-GEN-2016-112 »

« Infrastructures

Financement de la dépense relative à la fourniture de services professionnels relatifs à la surveillance des travaux de réaménagement de l'intersection du boulevard Marie-Victorin et de la rue Jérôme-Demers (secteur Saint-Nicolas)
Document d'aide à la décision INF-GEN-2016-055 »

« Développement économique et promotion

Engagement de la Ville envers le ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques à conserver à l'état naturel une partie du lot 2 220 102 du cadastre du Québec (Parc industriel Lauzon)

Document d'aide à la décision DEV-2016-129 »

« Approvisionnement

Attribution du contrat pour la fourniture de services professionnels en ingénierie pour la réfection et le prolongement de la rue J.-B.-Renaud (parc industriel Bernières) (phases 1 et 2), demande d'autorisation, engagement de la Ville, décret de travaux et modification de la résolution CV-2016-04-69 « Financement de la dépense relative à la fourniture de services professionnels pour la préparation des plans et devis et de la surveillance du projet de réfection et de prolongement de la rue J.-B.-Renaud (Parc industriel Bernières) »

Document d'aide à la décision APP-2016-095 »

« Approvisionnement

Attribution du contrat pour la fourniture de services professionnels en ingénierie pour la mise en place de voies réservées au transport collectif et d'une piste cyclable sur la route des Rivières (secteur Saint-Rédempteur)

Document d'aide à la décision APP-2016-097-R-1 »

« Approvisionnement

Attribution de contrat pour le prolongement d'aqueduc sur la rue Saint-Omer (secteur Lévis) et décret de travaux

Document d'aide à la décision APP-2016-098-R-1 »

« Approvisionnement

Attribution du contrat pour la construction d'une voie réservée sur le boulevard Guillaume-Couture (secteur Saint-Romuald) et décret de travaux

Document d'aide à la décision APP-2016-099 »

Adoptée à l'unanimité

CV-2016-06-72

Période de questions

Environ 20 personnes assistent à la séance. Quelques personnes posent des questions et émettent des commentaires. Une personne dépose un document relatif à la désignation du nom de l'édifice Gérard-Dumont à la suite des grands travaux de revitalisation.

CV-2016-06-73

Approbation du procès-verbal de la séance ordinaire du 13 juin 2016

ATTENDU QU'une copie du procès-verbal a été remise à chaque membre du conseil au plus tard la veille de la présente séance ;

En conséquence,

Il est proposé par le conseiller Mario Fortier
Appuyé par la conseillère Ann Jeffrey

D'approuver le procès-verbal de la séance ordinaire du conseil de la Ville
tenue le 13 juin 2016.

Adoptée à l'unanimité

CV-2016-06-74

Dépôt du procès-verbal des séances du comité exécutif des 7, 13 et 14 juin 2016

Le procès-verbal des séances du comité exécutif tenues les 7, 13 et 14 juin 2016 est déposé.

CV-2016-06-75

Félicitations au Quality Inn & Suites Lévis

ATTENDU QUE le Quality mn & Suites Lévis a été sacré hôtel canadien de l'année 2016 lors du congrès annuel de Choice Hotels International;

ATTENDU QUE le Quality lin & Suites Lévis a reçu le prix *Hospitalité Platine* pour 2016 décerné par Choice Hotels International;

ATTENDU QUE le Quality mn & Suites Lévis a reçu le prix *Hospitalité* à trois reprises;

ATTENDU QUE le Quality mn & Suites Lévis a reçu cinq fois de suite le *Certificat d'Excellence* décerné par Trip Advisor et qu'il fait maintenant partie de leur club *Star* du *Certificat d'Excellence*;

En conséquence,

Il est proposé par le conseiller Serge Côté
Appuyé à l'unanimité

De féliciter le Quality Inn & Suites Lévis pour l'excellence de son service et le dévouement de son équipe auprès des visiteurs et des touristes de Lévis.

Adoptée à l'unanimité

CV-2016-06-76

Mouvements de main-d'œuvre à la Direction du service de la sécurité incendie

[Document d'aide à la décision RHAC-2016-036](#)

Il est proposé par le conseiller Jean-Pierre Bazinet
Appuyé par le conseiller Guy Dumoulin

D'autoriser les mouvements de main-d'œuvre à la Direction du service de la sécurité incendie et la Direction de l'approvisionnement, tels qu'ils sont

précisés en annexe à la fiche de prise de décision RHAC-2016-036.

Adoptée à l'unanimité

CV-2016-06-77

Lettres d'entente à intervenir avec la Fraternité des policiers et un membre de la Fraternité des policiers

[Document d'aide à la décision RHAC-2016-041](#)

Il est proposé par le conseiller Jean-Pierre Bazinet
Appuyé par le conseiller Guy Dumoulin

D'autoriser le maire et la greffière à signer les lettres d'entente à intervenir avec la Fraternité des policiers et un membre de la Fraternité des policiers, telles qu'elles sont annexées à la fiche de prise de décision RHAC-2016-041.

Adoptée à l'unanimité

CV-2016-06-78

Aide financière à Le patro de Lévis inc.

[Document d'aide à la décision DG-2016-158](#)

Il est proposé par le conseiller Serge Côté
Appuyé par le conseiller Pierre Lainesse

D'accorder une aide financière de 5 000 \$ à Le patro de Lévis inc., pour le maintien de ses activités auprès de la population lévisienne.

Adoptée à l'unanimité

CV-2016-06-79

Aide financière au Comptoir le grenier

[Document d'aide à la décision DG-2016-172](#)

Il est proposé par le conseiller Serge Côté
Appuyé par le conseiller Pierre Lainesse

D'accorder une aide financière de 5 000 \$ au Comptoir le grenier, pour le maintien de ses activités auprès de la population lévisienne.

Adoptée à l'unanimité

CV-2016-06-80

Aide financière à Société canadienne de la sclérose en plaques section Chaudière-Appalaches

[Document d'aide à la décision DG-2016-157](#)

Il est proposé par le conseiller Serge Côté
Appuyé par le conseiller Pierre Lainesse

D'accorder une aide financière de 1 500 \$ à Société canadienne de la sclérose en plaques section Chaudière-Appalaches, pour le maintien de ses activités auprès de la population lévisienne.

Adoptée à l'unanimité

CV-2016-06-81

Dépôt du rapport mensuel des autorisations accordées aux membres du conseil de la Ville pour poser un acte dans l'exercice de leurs fonctions, pour la période du 1er au 31 mai 2016

[Document d'aide à la décision DG-2016-166](#)

Le rapport mensuel des autorisations accordées aux membres du conseil de la Ville pour poser un acte dans l'exercice de leurs fonctions, pour la période du 1^{er} au 31 mai 2016, est déposé à titre d'information.

CV-2016-06-82

Affectation du fruit de la vente relatif à l'encan de juillet 2016

[Document d'aide à la décision INF-EM-2016-010](#)

Il est proposé par le conseiller Clément Genest
Appuyé par le conseiller Mario Fortier

D'autoriser la vente par le Centre des services partagés du Québec des véhicules dont la valeur estimée excède 10 000 \$, tels qu'ils sont indiqués en annexe à la fiche de prise de décision INF-EM-2016-010.

D'affecter le fruit de la vente des véhicules, pour des dépenses d'immobilisations en remplacement d'équipements ou de véhicules, afin de réduire les coûts d'entretien en mécanique et d'améliorer la flotte.

Adoptée à l'unanimité

CV-2016-06-83

Entente de collaboration à intervenir avec le ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports du Québec concernant la réalisation du réaménagement du carrefour de la rue Marie-Victorin (route 132) et de la rue Jérôme-Demers, ainsi que les travaux pour la construction de l'amorce de la rue de l'Estran (secteur Saint-Nicolas)

[Document d'aide à la décision INF-GEN-2016-074](#)

Il est proposé par le conseiller Clément Genest
Appuyé par le conseiller Mario Fortier

De conclure l'entente à intervenir avec le ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports concernant la réalisation du réaménagement du carrefour de la rue Marie-Victorin (route 132) et de la rue Jérôme-Demers, ainsi que les travaux pour la construction de l'amorce de la rue de l'Estran (secteur Saint-Nicolas), telle qu'elle est annexée à la fiche de

prise de décision INF-GEN-2016-074, et d'autoriser le maire et la greffière à signer cette entente.

Adoptée à l'unanimité

Le membre du conseil de la Ville Pierre Lainesse divulgue la nature générale de son intérêt dans la question suivante qui sera prise en considération concernant la création d'un organisme à but non lucratif pour la production d'un événement mettant en valeur la relève artistique et autorisation à déposer une demande de financement à Patrimoine canadien dans le cadre du Fonds Canada 150 et il mentionne qu'il s'abstient de participer aux délibérations sur cette question et de voter.

CV-2016-06-84

Création d'un organisme à but non lucratif pour la production d'un événement mettant en valeur la relève artistique et autorisation à déposer une demande de financement à Patrimoine canadien dans le cadre du Fonds Canada 150

[Document d'aide à la décision DVC-ART-2016-026](#)

Il est proposé par le conseiller Jean-Pierre Bazinet
Appuyé par la conseillère Brigitte Duchesneau

De créer un organisme à but non lucratif pour la production d'un événement mettant en valeur la relève artistique, en vertu de l'article 93 de la *Loi sur les compétences municipales* et d'autoriser les personnes indiquées à la fiche de prise de décision DVC-ART-2016-026 à signer le formulaire de demande au Registraire des entreprises du Québec.

De déposer une demande de financement à Patrimoine canadien dans le cadre du Fonds Canada 150 pour la création du projet *Relève artistique*, de confirmer la contribution financière de la Ville pour un montant indiqué à cette fiche de prise de décision, et d'autoriser le maire et la greffière à signer tous les documents requis.

Adoptée à la majorité

CV-2016-06-85

Aide financière au Club du nouvel âge Saint-Nicolas

[Document d'aide à la décision DVC-SOC-2016-022](#)

Il est proposé par le conseiller Jean-Pierre Bazinet
Appuyé par la conseillère Brigitte Duchesneau

D'accorder à l'organisme de la communauté suivant l'aide financière indiquée, selon les modalités de versement prévues en annexe à la fiche de prise de décision DVC-SOC-2016-022, pour le maintien de ses activités auprès de la population lévisienne :

- Club du nouvel âge Saint-Nicolas

2 016 \$

Adoptée à l'unanimité

CV-2016-06-86

Autorisation au groupe autochtone *Drapeau de la famille* de camper sur les berges

[Document d'aide à la décision DVC-SPO-2016-018](#)

Il est proposé par le conseiller Jean-Pierre Bazinet
Appuyé par la conseillère Brigitte Duchesneau

D'autoriser la présence du groupe autochtone *Drapeau de la famille* afin de camper sur les berges, près de la Marina de la Chaudière, entre 23 h le 6 juillet 2015 et 5 h le 7 juillet 2016.

Adoptée à l'unanimité

CV-2016-06-87

Support à la promotion des événements organisés par la Maison du bingo de Lévis et aide financière à cet organisme

[Document d'aide à la décision DVC-2016-002](#)

Il est proposé par le conseiller Jean-Pierre Bazinet
Appuyé par la conseillère Brigitte Duchesneau

D'accorder un support à la promotion des événements organisés par la Maison du bingo de Lévis par le biais des canaux de communication de la Ville et des membres du personnel de la Ville concernés.

D'accorder une aide financière de 20 000 \$ à cet organisme, pour le maintien de ses activités auprès de la population lévisienne.

Adoptée à l'unanimité

CV-2016-06-88

Proclamation des *Journées de la culture 2016*

[Document d'aide à la décision DVC-ART-2016-025](#)

Il est proposé par le conseiller Jean-Pierre Bazinet
Appuyé par la conseillère Brigitte Duchesneau

De proclamer les journées des 30 septembre, 1^{er} et 2 octobre 2016 *Journées de la culture 2016*, dans le but de manifester de façon tangible l'intérêt de la Ville pour la culture.

Adoptée à l'unanimité

CV-2016-06-89

Fermeture temporaire d'une partie de la rue Saint-Laurent et du Parcours des anses (secteur Lévis)

[Document d'aide à la décision DVC-SPO-2016-008](#)

Il est proposé par le conseiller Jean-Pierre Bazinet
Appuyé par la conseillère Brigitte Duchesneau

D'autoriser le Club tri-action de Lévis et le Club de course de Lévis à utiliser une partie du Parcours des Anses, le 8 juillet 2016, pour la tenue de la *Course du Grand Lévis*, selon les paramètres indiqués à la fiche de prise de décision DVC-SPO-2016-008.

De fermer temporairement une partie du Parcours des anses et une partie de la rue Saint-Laurent (secteur Lévis), et d'interdire le stationnement sur une partie de cette rue, le 8 juillet 2016, selon les paramètres indiqués à cette fiche de prise de décision, pour permettre la tenue de cet événement.

Adoptée à l'unanimité

CV-2016-06-90

Addenda au mémoire de la Ville dans le cadre de la révision de la Politique culturelle du gouvernement du Québec

[Document d'aide à la décision DVC-ART-2016-029](#)

Il est proposé par le conseiller Jean-Pierre Bazinet
Appuyé par la conseillère Brigitte Duchesneau

D'adopter l'addenda au mémoire de la Ville concernant la révision de la Politique culturelle du gouvernement du Québec, tel qu'il est annexé à la fiche de prise de décision DVC-ART-2016-029.

Adoptée à l'unanimité

CV-2016-06-91

Renflouement de certaines réserves financières

[Document d'aide à la décision FIN-TRE-2016-026](#)

Il est proposé par le conseiller Clément Genest
Appuyé par le conseiller Serge Côté

De renflouer les réserves financières suivantes à même l'excédent de fonctionnement accumulé non affecté, et ce, sans excéder le montant maximal de la réserve :

- réserve financière pour assumer les dépenses pour l'autoassurance d'un montant de 1 000 000 \$;
- réserve financière pour assumer les dépenses d'assignation temporaire d'un montant de 500 000 \$;
- réserve financière pour assumer les dépenses pour les franchises aux contrats d'assurance d'un montant de 200 000 \$;
- réserve financière pour les dépenses relatives aux cours d'eau d'un montant de 300 000 \$.

Adoptée à l'unanimité

CV-2016-06-92

Avis à la Commission de protection du territoire agricole du Québec pour l'utilisation à des fins autres que l'agriculture (prolongation d'une autorisation) du lot 1 964 977 du cadastre du Québec (chemin Lambert, secteur Saint-Nicolas)

[Document d'aide à la décision URBA-2016-112](#)

Il est proposé par le conseiller Guy Dumoulin
Appuyé par la conseillère Ann Jeffrey

De donner un avis favorable à la Commission de protection du territoire agricole du Québec pour l'utilisation à des fins autres que l'agriculture (prolongation d'une autorisation) du lot 1 964 977 du cadastre du Québec, visant une superficie de 8 455 mètres carrés, et ce, en tenant compte des critères indiqués en annexe à la présente résolution.

[Annexe](#)

Adoptée à l'unanimité

CV-2016-06-93

Avis à la Commission de protection du territoire agricole du Québec pour l'utilisation à des fins autres que l'agriculture (salon d'esthétique) du lot 2 060 037 du cadastre du Québec (avenue Taniata, secteur Saint-Jean-Chrysostome)

[Document d'aide à la décision URBA-2016-113](#)

Il est proposé par le conseiller Guy Dumoulin
Appuyé par la conseillère Ann Jeffrey

De donner un avis favorable à la Commission de protection du territoire agricole du Québec pour l'utilisation à des fins autres que l'agriculture (salon d'esthétique) du lot 2 060 037 du cadastre du Québec, visant une superficie de 19,3 mètres carrés, et ce, en tenant compte des critères indiqués en annexe à la présente résolution.

[Annexe](#)

Adoptée à l'unanimité

CV-2016-06-94

Avis à la Commission de protection du territoire agricole du Québec pour l'exclusion des parties des lots 2 359 616 et 2 489 866 du cadastre du Québec (chemin des Forts, secteur Saint-Joseph-de-la-Pointe-de-Lévy)

[Document d'aide à la décision URBA-2016-116](#)

Il est proposé par le conseiller Guy Dumoulin
Appuyé par la conseillère Ann Jeffrey

De donner un avis favorable à la Commission de protection du territoire agricole du Québec pour l'exclusion des parties des lots 2 359 616 et 2 489 866 du cadastre du Québec, visant une superficie de 3961,4 mètres carrés, et ce, en tenant compte des critères indiqués en annexe à présente résolution.

[Annexe](#)

Adoptée à l'unanimité

CV-2016-06-95

Avis à la Commission de protection du territoire agricole du Québec pour l'aliénation d'une partie du lot 2 059 826 du cadastre du Québec (chemin Ville-Marie, secteur Pintendre)

[Document d'aide à la décision URBA-2016-121](#)

Il est proposé par le conseiller Guy Dumoulin
Appuyé par la conseillère Ann Jeffrey

De donner un avis favorable à la Commission de protection du territoire agricole du Québec pour l'aliénation d'une partie du lot 2 059 826 du cadastre du Québec, visant une superficie de 19 498,6 mètre carrés, et ce, en tenant compte des critères indiqués en annexe à la présente résolution.

[Annexe](#)

Adoptée à l'unanimité

CV-2016-06-96

Avis à la Commission de protection du territoire agricole du Québec pour l'aliénation, le lotissement et l'utilisation à des fins autres que l'agriculture d'une partie du lot 2 059 591 du cadastre du Québec (chemin des Couture, secteur Pintendre)

[Document d'aide à la décision URBA-2016-124](#)

Il est proposé par le conseiller Guy Dumoulin
Appuyé par la conseillère Ann Jeffrey

Il est résolu de recommander au conseil de la Ville de donner un avis favorable à la Commission de protection du territoire agricole du Québec pour l'aliénation, le lotissement et l'utilisation à des fin autres que l'agriculture d'une partie du lot 2 059 591 du cadastre du Québec, visant une superficie de 1 438,6 mètres carrés, et ce, en tenant compte des critères indiqués en annexe à la présente résolution.

[Annexe](#)

Adoptée à l'unanimité

CV-2016-06-97

Avis à la Commission de protection du territoire agricole du Québec pour l'utilisation à des fins autres que l'agriculture (centre équestre) des lots 2 059 974 et 2 059 976 du cadastre du Québec (chemin Bélair Ouest, secteur Saint-Jean-Chrysostome)

[Document d'aide à la décision URBA-2016-134](#)

Il est proposé par le conseiller Guy Dumoulin
Appuyé par la conseillère Ann Jeffrey

De donner un avis favorable à la Commission de protection du territoire agricole du Québec, pour l'utilisation à des fins autres que l'agriculture (centre équestre) des lots 2 059 974 et 2 059 976 du cadastre du Québec, d'une superficie de 49 033,40 mètres carrés, et ce, en tenant compte des critères indiqués en annexe à la présente résolution.

[Annexe](#)

Adoptée à l'unanimité

CV-2016-06-98

Cession et annulation de servitudes d'utilité publique sur une partie du lot 3 891 267 du cadastre du Québec dans le cadre du projet de logements sociaux et communautaires de la Coopérative de solidarité espace Marie-Victorin (secteur Saint-Nicolas)

[Document d'aide à la décision DEV-2016-104](#)

Il est proposé par le conseiller Michel Patry
Appuyé par le conseiller Michel Turner

D'accorder une servitude d'utilité publique, sur une partie du lot 3 891 627 du cadastre du Québec, d'une superficie de 145,9 mètres carrés, telle qu'elle est montrée à la description technique préparée par l'arpenteur Alain Carrier, sous sa minute 10 531, en faveur d'Hydro-Québec et de Bell Canada, selon les conditions définies à la fiche de prise de décision DEV-2016-104, les frais relatif à cette transaction à être assumés par GRT habitation Lévy, et d'autoriser le maire et la greffière à signer tout document à cet effet.

D'annuler une partie de la servitude d'utilité publique existante sur une partie du lot 3 891 627 de ce cadastre, enregistrée sous le numéro 15 950 760, d'une superficie de 220,9 mètres, telle qu'elle est montrée à la description technique préparée par l'arpenteur Alain Carrier, à sa minute 10 531 et annexée à cette fiche de prise de décision, les frais relatifs à cette transaction à être assumés par GRT habitation Lévy, et d'autoriser le maire et la greffière à signer tout document à cet effet.

Adoptée à l'unanimité

CV-2016-06-99

Confirmation relative à l'utilisation d'une partie du lot 2 157 083 du cadastre du Québec (rue de l'Abbaye, secteur Saint-Romuald)

[Document d'aide à la décision DEV-2016-105](#)

Il est proposé par le conseiller Michel Patry

Appuyé par le conseiller Michel Turner

De décréter qu'une partie du lot 2 157 083 du cadastre du Québec est affectée à l'utilité publique, conditionnellement à son acquisition.

Adoptée à l'unanimité

CV-2016-07-00

Entente de collaboration en vue de développer la zone industrialo-portuaire de Québec-Lévis

[Document d'aide à la décision DEV-2016-106-R-1](#)

Il est proposé par le conseiller Michel Patry

Appuyé par le conseiller Michel Turner

De conclure l'entente de collaboration en vue de développer la zone industrialo-portuaire de Québec-Lévis à intervenir avec le ministère de l'Économie, de la Science et de l'Innovation et autres partenaires, telle qu'elle est annexée à la fiche de prise de décision DEV-2016-106-R-1, d'autoriser le maire et la greffière à signer cette entente, de désigner le directeur du Développement économique et de la promotion, ou son représentant désigné, à titre de représentant aux travaux du comité local et d'autoriser une dépense maximale de 10 000 \$ pour l'élaboration du plan de développement.

Adoptée à l'unanimité

CV-2016-07-01

Entente relative à un projet de compensation environnementale à intervenir avec 9267-4704 Québec inc. et engagement de la Ville (projet de développement Les loges, secteur Saint-Nicolas)

[Document d'aide à la décision DEV-2016-107-R-1](#)

Il est proposé par le conseiller Michel Patry

Appuyé par le conseiller Michel Turner

De conclure l'entente relative à un projet de compensation environnementale à intervenir avec 9267-4704 Québec inc., telle qu'elle est annexée à la fiche de prise de décision DEV-2016-107-R-1, et d'autoriser le maire et la greffière à signer cette entente.

De s'engager envers le ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques, à conserver à l'état naturel une partie du lot 5 648 468 du cadastre du Québec, d'une superficie de 600 mètres carrés, aux fins de la compensation environnementale faisant l'objet de l'entente annexée à cette fiche de prise de

décision.

Adoptée à l'unanimité

CV-2016-07-02

Confirmation relative à l'utilisation d'une partie du lot 5 695 533 du cadastre du Québec (secteur Saint-Jean-Chrysostome)

[Document d'aide à la décision DEV-2016-051](#)

Il est proposé par le conseiller Michel Patry
Appuyé par le conseiller Michel Turner

De décréter qu'une partie du lot 5 695 533 du cadastre du Québec est affectée à l'utilité publique, conditionnellement à son acquisition.

Adoptée à l'unanimité

CV-2016-07-03

Entente triennale de visibilité à intervenir avec Les créations pyro

[Document d'aide à la décision DEV-2016-102](#)

Il est proposé par le conseiller Michel Patry
Appuyé par le conseiller Michel Turner

De conclure l'entente triennale de visibilité à intervenir avec Les créations pyro, telle qu'elle est annexée à la fiche de prise de décision DEV-2016-102, et d'autoriser le maire et la greffière à signer cette entente.

Adoptée à l'unanimité

CV-2016-07-04

Modification à la circulation pour la tenue de la *Fête du Canada*

[Document d'aide à la décision DEV-2016-108](#)

Il est proposé par le conseiller Michel Patry
Appuyé par le conseiller Michel Turner

D'autoriser les modifications à la circulation pour la tenue de la *Fête du Canada* au Lieu historique national du Canada des Forts-de-Lévis, le 1^{er} juillet 2016, telles qu'elles sont décrites à la fiche de prise de décision DEV-2016-108.

Adoptée à l'unanimité

CV-2016-07-05

Modification de la circulation et tirs à blanc lors du *Concert au crépuscule*

[Document d'aide à la décision DEV-2016-109](#)

Il est proposé par le conseiller Michel Patry

Appuyé par le conseiller Michel Turner

D'autoriser, dans le cadre du *Concert au crépuscule*, le 16 juillet 2016, ou en cas de pluie le 17 juillet 2016, de 13 h à 23 h, au Lieu historique national des Forts-de-Lévis, les modifications à la circulation telles qu'elles sont décrites à la fiche de prise de décision DEV-2016-109.

De prendre acte des tirs à blanc à être effectués dans le cadre de cet événement.

Adoptée à l'unanimité

CV-2016-07-06

Aide financière à l'Adoberge Chaudière-Appalaches [Document d'aide à la décision DEV-2016-115](#)

Il est proposé par le conseiller Michel Patry
Appuyé par le conseiller Michel Turner

D'accorder une aide financière de 15 000 \$ à l'Adoberge Chaudière-Appalaches pour son projet d'Adoberge St-Georges, conformément à la Politique de soutien aux projets structurants pour améliorer les milieux de vie et ce, pour le maintien de ses activités auprès de la population lévisienne.

Adoptée à l'unanimité

CV-2016-07-07

Rapport annuel d'activités du fonds de développement des territoires [Document d'aide à la décision DEV-2016-131](#)

Il est proposé par le conseiller Michel Patry
Appuyé par le conseiller Michel Turner

D'adopter le Rapport annuel d'activités du fonds de développement du territoire, tel qu'il est annexé à la fiche de prise de décision DEV-2016-131.

Adoptée à l'unanimité

CV-2016-07-08

Acquisition des lots 5 663 687 et autres du cadastre du Québec et engagement de la ville (centre des Fleurs phase 2, secteur Saint-Joseph-de-la-Pointe-de-Lévy) [Document d'aide à la décision BP-2016-017](#)

Il est proposé par la conseillère Fleur Paradis
Appuyé par le conseiller Guy Dumoulin

D'acquérir à titre gratuit les lots 5 663 687, 5 663 688 et 5 663 689 du cadastre du Québec, à des fins de rues, les frais relatifs à cette transaction à être assumés par Le domaine Jacques Dumas inc., d'autoriser le maire et la greffière à signer tout document à cet effet et de décréter l'ouverture de rues

sur ces lots, conditionnellement à leur acquisition.

D'acquérir à titre gratuit les lots 5 663 710, 5 663 769 et 5 663 726 de ce cadastre, à des fins de sentiers piétonniers, les frais relatifs à cette transaction à être assumés par Le domaine Jacques Dumas inc., d'autoriser le maire et la greffière à signer tout document à cet effet et de décréter que ces lots sont affectés à l'utilité publique, conditionnellement à leur acquisition.

D'acquérir à titre gratuit le lot 5 663 709 de ce cadastre, à des fins de parc, terrain de jeux et espace naturel, les frais relatifs à cette transaction à être assumés par Le domaine Jacques Dumas inc., d'autoriser le maire et la greffière à signer tout document à cet effet et de décréter que ce lot est affecté à l'utilité publique, conditionnellement à son acquisition.

D'acquérir à titre gratuit une servitude pour deux cercles de virage temporaire sur le lot 5 812 611 de ce cadastre, les frais relatifs à cette transaction à être assumés par Le domaine Jacques Dumas inc., et d'autoriser le maire et la greffière à signer tout document à cet effet.

De s'engager auprès du ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre le changement climatique à entretenir l'ouvrage de gestion des eaux pluviales prévu au projet de développement, soit le bassin de rétention qui sera modifié sur les lots 4 812 217 et 4 812 218 de ce cadastre et à tenir un registre d'exploitation et d'entretien de cet ouvrage.

Adoptée à l'unanimité

Le membre du conseil de la Ville Mario Fortier divulgue la nature générale de son intérêt dans la question suivante qui sera prise en considération concernant l'attribution du contrat pour les travaux de réfection intérieure de la bibliothèque la Pintellect et décret de travaux et il mentionne qu'il s'abstient de participer aux délibérations sur cette question et de voter.

CV-2016-07-09

Attribution du contrat pour les travaux de réfection intérieure de la bibliothèque la Pintellect et décret de travaux

[Document d'aide à la décision APP-2016-088-R-1](#)

ATTENDU la demande de soumissions ;

En conséquence,

Il est proposé par la conseillère Ann Jeffrey
Appuyé par le conseiller Clément Genest

D'attribuer le contrat pour les travaux de réfection intérieure de la bibliothèque la Pintellect (appel d'offres 2016-50-39), à Les constructions scirenape (L.C.S.) inc., aux prix mentionnés à sa soumission, au montant de 237 788 \$, avant TPS et TVQ, incluant les sept options, conformément au devis et à sa soumission, et de décréter ces travaux.

Adoptée à la majorité

CV-2016-07-10

Attribution de contrat pour la fourniture de services professionnels en ingénierie pour l'interconnexion permanente des réseaux d'aqueduc, secteurs Saint-Romuald et Charny (lot 1) ainsi que le prolongement de la conduite d'aqueduc de Saint-Omer jusqu'au futur boulevard Étienne-Dallaire (lot 2)

[Document d'aide à la décision APP-2016-085](#)

ATTENDU la demande de soumissions ;

En conséquence,

Il est proposé par la conseillère Ann Jeffrey
Appuyé par le conseiller Clément Genest

D'attribuer le contrat, pour la fourniture de services professionnels en ingénierie pour l'interconnexion permanente des réseaux d'aqueduc, secteurs Saint-Romuald et Charny (lot 1) ainsi que le prolongement de la conduite d'aqueduc de Saint-Omer jusqu'au futur boulevard Étienne-Dallaire (lot 2) (appel d'offres 2016-55-45), à CIMA+ s.e.n.c., aux prix mentionnés à sa soumission, pour une dépense estimée et révisée à 204 181,40 \$, avant TPS et TVQ, conformément au devis et à sa soumission.

Adoptée à l'unanimité

CV-2016-07-11

Attribution de contrat pour la location et l'entretien de toilettes chimiques

[Document d'aide à la décision APP-2016-086](#)

ATTENDU la demande de soumissions ;

En conséquence,

Il est proposé par la conseillère Ann Jeffrey
Appuyé par le conseiller Clément Genest

D'attribuer le contrat pour la location et l'entretien de toilettes chimiques (appel d'offres 2016-50-47), à la Gaudreau environnement inc., pour une période de trois se terminant au plus tard le 31 décembre 2019, aux prix mentionnés à sa soumission, pour une dépense estimée à 104 724,75 \$, avant TPS et TVQ, conformément au devis et à sa soumission.

Adoptée à l'unanimité

CV-2016-07-12

Attribution du contrat pour les travaux de réfection de l'escalier Rouge, reliant la rue Saint-Jean à la rue Saint-Laurent (secteur de la traverse du Vieux-Lévis) et décret de travaux

[Document d'aide à la décision APP-2016-091](#)

ATTENDU la demande de soumissions ;

En conséquence,

Il est proposé par la conseillère Ann Jeffrey
Appuyé par le conseiller Clément Genest

D'attribuer le contrat pour les travaux de réfection de l'escalier Rouge, reliant la rue Saint-Jean à la rue Saint-Laurent (secteur de la traverse du Vieux-Lévis) (appel d'offres 2016-50-55), à 9124-4905 Québec inc., faisant affaires sous le nom Construction Couture & Tanguay, au prix de 257 257 \$, avant TPS et TVQ, conformément au devis et à sa soumission, et de décréter ces travaux.

Adoptée à l'unanimité

CV-2016-07-13

Attribution de contrat pour la fourniture et l'installation d'équipements pour un camion de signalisation

[Document d'aide à la décision APP-2016-092](#)

ATTENDU la demande de soumissions ;

En conséquence,

Il est proposé par la conseillère Ann Jeffrey
Appuyé par le conseiller Clément Genest

D'attribuer le contrat pour la fourniture et l'installation d'équipements pour un camion de signalisation (appel d'offres 2016-50-52), à Métallomax inc., au prix de 120 400 \$, avant TPS et TVQ, conformément au devis et à sa soumission.

Adoptée à l'unanimité

CV-2016-07-14

Attribution du contrat pour les travaux de conversion des entrées électriques sur la rue Saint-Laurent (secteur Lévis) et de décret de travaux

[Document d'aide à la décision APP-2016-093](#)

ATTENDU la demande de soumissions ;

En conséquence,

Il est proposé par la conseillère Ann Jeffrey
Appuyé par le conseiller Clément Genest

D'attribuer le contrat pour les travaux de conversion des entrées électriques de la rue Saint-Laurent (secteur Lévis) (appel d'offres 2016-50-49), à C.J. Picard inc., aux prix mentionnés à sa soumission, pour une dépense estimée à 107 250 \$, avant TPS et TVQ, conformément au devis et à sa soumission, et de décréter ces travaux.

Adoptée à l'unanimité

CV-2016-07-15

Approbation de l'évaluation de rendement insatisfaisant liée à l'exécution du contrat ayant fait l'objet de l'appel d'offres numéro 2015-50-99 (lots A, B et C) relatif à la fourniture du service de déneigement des accès aux édifices municipaux

[Document d'aide à la décision APP-2016-073](#)

Il est proposé par *

Appuyé par *

D'approuver l'évaluation de rendement insatisfaisant liée à l'exécution du contrat ayant fait l'objet de l'appel d'offres numéro 2015-50-99 (lot A, secteur Saint-Romuald, lot B, secteur Saint-Jean-Chrysostome et lot C, secteur Charny), relatif à la fourniture du service de déneigement des accès aux édifices municipaux.

Adoptée à l'unanimité

CV-2016-07-16

Avis de motion du Règlement intérieur du conseil de la Ville RV-2016-15-99

[Document d'aide à la décision DG-2016-073-R-3](#)

Le membre du conseil de la Ville Jean-Pierre Bazinet donne avis qu'il sera soumis lors d'une prochaine séance le Règlement intérieur du conseil de la Ville RV-2016-15-99.

Ce règlement a pour objet entre autres :

- d'effectuer une refonte du règlement, lequel règlement vise à :
 - établir les règles de régie interne du conseil de la Ville;
 - déléguer certaines compétences du conseil de la Ville au comité exécutif;
 - permettre la délégation par le comité exécutif de certaines de ses compétences aux membres du personnel;
 - constituer le comité plénier et d'établir ses règles de régie interne;
 - établir les règles de fonctionnement des divers intervenants;
 - de modifier certaines compétences du conseil de la Ville et du comité exécutif, relatives, entre autres, à l'autorisation de dépenser, de modifier des contrats et de demander des soumissions.
-

CV-2016-07-17

Avis de motion du Règlement RV-2016-16-00 sur le contrôle et le suivi budgétaire

[Document d'aide à la décision DG-2016-073-R-3](#)

Le membre du conseil de la Ville Serge Côté donne avis qu'il sera soumis lors d'une prochaine séance le Règlement RV-2016-16-00 sur le contrôle et le

suivi budgétaire.

Ce règlement a pour objet d'établir les règles de contrôle et de suivi budgétaires que le conseil de la Ville, le comité exécutif et tous les fonctionnaires autorisés à dépenser et à passer des contrats en conséquence ou à engager un fonctionnaire au nom de la Ville doivent suivre, selon leur compétence, ainsi que de remplacer le Règlement RV-2007-07-02.

CV-2016-07-18

Avis de motion du Règlement RV-2016-16-01 modifiant le Règlement RV-2011-11-23 sur le zonage et le lotissement (augmenter la hauteur maximale autorisée, dans la zone C1601, secteur Saint-Jean-Chrysostome)

[Document d'aide à la décision URBA-2016-105](#)

Le membre du conseil de la Ville Guy Dumoulin donne avis qu'il sera soumis lors d'une prochaine séance le Règlement RV-2016-16-01 modifiant le Règlement RV-2011-11-23 sur le zonage et le lotissement.

Ce règlement a pour objet d'augmenter à six étages la hauteur maximale en étages et à 21 mètres la hauteur maximale en mètres dans la zone C1601, pour tous les usages autorisés et de corriger une erreur de numérotation de certains articles.

CV-2016-07-19

Avis de motion du Règlement RV-2016-16-02 modifiant le Règlement RV-2011-11-23 sur le zonage et le lotissement (ajout du groupe d'usages C5 limité à un seul endroit dans la zone C0319, secteur Saint-Nicolas)

[Document d'aide à la décision URBA-2016-122](#)

Le membre du conseil de la Ville Mario Fortier donne avis qu'il sera soumis lors d'une prochaine séance le Règlement RV-2016-16-02 modifiant le Règlement RV-2011-11-23 sur le zonage et le lotissement.

Ce règlement a pour objet d'autoriser le groupe d'usages C5 à un seul endroit dans la zone C0319 et de prévoir des normes applicables à cet usage.

CV-2016-07-20

Avis de motion du Règlement RV-2016-16-03 modifiant le Règlement RV-2006-04-70 sur le stationnement

[Document d'aide à la décision INF-GEN-2016-100](#)

Le membre du conseil de la Ville Serge Côté donne avis qu'il sera soumis lors d'une prochaine séance le Règlement RV-2016-16-03 modifiant le Règlement RV-2006-04-70 sur le stationnement.

Ce règlement a pour objet de régir le stationnement sur une partie des rues Hypolite-Bernier, Saint-Joseph, François-Bourassa et du chemin du Gouvernement.

CV-2016-07-21

Avis de motion du Règlement RV-2016-16-04 modifiant le Règlement RV-2005-04-24 sur le stationnement en période hivernale

[Document d'aide à la décision INF-GEN-2016-100](#)

Le membre du conseil de la Ville Pierre Lainesse donne avis qu'il sera soumis lors d'une prochaine séance le Règlement RV-2016-16-04 modifiant le Règlement RV-2005-04-24 sur le stationnement en période hivernale.

Ce règlement a pour objet de régir le stationnement, en période hivernale, sur une partie de la rue Napoléon et une partie du chemin du Gouvernement.

CV-2016-07-22

Avis de motion du Règlement RV-2016-16-05 modifiant le Règlement numéro 553 relatif à la circulation et au stationnement dans l'ex-Municipalité de Saint-Étienne-de-Lauzon

[Document d'aide à la décision INF-GEN-2016-100](#)

Le membre du conseil de la Ville Mario Fortier donne avis qu'il sera soumis lors d'une prochaine séance le Règlement RV-2016-16-05 modifiant le Règlement numéro 553 relatif à la circulation et au stationnement dans l'ex-Municipalité de Saint-Étienne-de-Lauzon.

Ce règlement a pour objet de modifier la limite de vitesse sur les chemins du Moulin et des Abouts-de-Saint-Thomas.

CV-2016-07-23

Adoption du Projet de règlement RV-2016-16-01 modifiant le Règlement RV-2011-11-23 sur le zonage et le lotissement (augmenter la hauteur maximale autorisée, dans la zone C1601, secteur Saint-Jean-Chrysostome)

[Document d'aide à la décision URBA-2016-105](#)

Il est proposé par le conseiller Jean-Pierre Bazinet
Appuyé par le conseiller Guy Dumoulin

D'adopter le Projet de règlement RV-2016-16-01 modifiant le Règlement RV-2011-11-23 sur le zonage et le lotissement, tel qu'il est annexé à la fiche de prise de décision URBA-2016-105.

Adoptée à l'unanimité

CV-2016-07-24

Adoption du Projet de règlement RV-2016-16-02 modifiant le Règlement RV-2011-11-23 sur le zonage et le lotissement (ajout du groupe d'usages C5 limité à un seul endroit dans la zone C0319, secteur Saint-Nicolas)

[Document d'aide à la décision URBA-2016-122](#)

Il est proposé par le conseiller Clément Genest
Appuyé par le conseiller Mario Fortier

D'adopter le Projet de règlement RV-2016-16-02 modifiant le Règlement RV-2011-11-23 sur le zonage et le lotissement, tel qu'il est annexé à la fiche de prise de décision URBA-2016-122.

Adoptée à l'unanimité

CV-2016-07-25

Adoption du Règlement RV-2016-15-90 modifiant le Règlement RV-2006-04-70 sur le stationnement

[Document d'aide à la décision INF-GEN-2016-091](#)

ATTENDU QU'une copie du projet de Règlement RV-2016-15-90 modifiant le Règlement RV-2006-04-70 sur le stationnement a été remise aux membres du conseil de la Ville au plus tard deux jours juridiques avant la présente séance, que tous les membres du conseil présents déclarent avoir lu ce projet de règlement et qu'ils renoncent à la lecture de ce règlement;

ATTENDU QUE la greffière mentionne que ce règlement a pour objet de régir le stationnement sur une partie des rues Thivierge, des Hospitalières, Laurier, de Courchevel et des Halles ;

En conséquence,

Il est proposé par le conseiller Pierre Lainesse
Appuyé par la conseillère Ann Jeffrey

D'adopter le Règlement RV-2016-15-90 modifiant le Règlement RV-2006-04-70 sur le stationnement.

Adoptée à l'unanimité

CV-2016-07-26

Adoption du Règlement RV-2016-15-91 modifiant le Règlement RV-2005-04-24 sur le stationnement en période hivernale

[Document d'aide à la décision INF-GEN-2016-091](#)

ATTENDU QU'une copie du projet de Règlement RV-2016-15-91 modifiant le Règlement RV-2005-04-24 sur le stationnement en période hivernale a été remise aux membres du conseil de la Ville au plus tard deux jours juridiques avant la présente séance, que tous les membres du conseil présents déclarent avoir lu ce projet de règlement et qu'ils renoncent à la lecture de ce règlement;

ATTENDU QUE la greffière mentionne que ce règlement a pour objet de régir le stationnement, en période hivernale, sur une partie des rues Thivierge et des Hospitalières ;

En conséquence,

Il est proposé par le conseiller Pierre Lainesse
Appuyé par le conseiller Mario Fortier

D'adopter le Règlement RV-2016-15-91 modifiant le Règlement

RV-2005-04-24 sur le stationnement en période hivernale.

Adoptée à l'unanimité

CV-2016-07-27

Adoption du Règlement RV-2016-15-92 modifiant le règlement 221 concernant la circulation et le stationnement de l'ex-Ville de Lévis

[Document d'aide à la décision INF-GEN-2016-091](#)

ATTENDU QU'une copie du projet de Règlement RV-2016-15-92 modifiant le règlement 221 concernant la circulation et le stationnement de l'ex-Ville de Lévis a été remise aux membres du conseil de la Ville au plus tard deux jours juridiques avant la présente séance, que tous les membres du conseil présents déclarent avoir lu ce projet de règlement et qu'ils renoncent à la lecture de ce règlement;

ATTENDU QUE la greffière mentionne que ce règlement a pour objet d'implanter un sens unique sur la rue Laurier ;

En conséquence,

Il est proposé par le conseiller Serge Côté
Appuyé par le conseiller Pierre Lainesse

D'adopter le Règlement RV-2016-15-92 modifiant le règlement 221 concernant la circulation et le stationnement de l'ex-Ville de Lévis.

Adoptée à l'unanimité

CV-2016-07-28

Adoption du Règlement RV-2016-15-93 désignant les voies de circulation réservées à l'usage exclusif de certaines catégories de véhicules routiers

[Document d'aide à la décision INF-GEN-2016-091](#)

ATTENDU QU'une copie du projet de Règlement RV-2016-15-93 désignant les voies de circulation réservées à l'usage exclusif de certaines catégories de véhicules routiers a été remise aux membres du conseil de la Ville au plus tard deux jours juridiques avant la présente séance, que tous les membres du conseil présents déclarent avoir lu ce projet de règlement et qu'ils renoncent à la lecture de ce règlement;

ATTENDU QUE la greffière mentionne que ce règlement a pour objet de réserver des voies de circulation à l'usage exclusif de certaines catégories de véhicules routiers ou des seuls véhicules routiers qui transportent le nombre de personnes indiqué par une signalisation appropriée ;

En conséquence,

Il est proposé par le conseiller Michel Patry
Appuyé par le conseiller Mario Fortier

D'adopter le Règlement RV-2016-15-93 désignant les voies de circulation réservées à l'usage exclusif de certaines catégories de véhicules routiers.

Adoptée à l'unanimité

CV-2016-07-29

Adoption du Règlement RV-2016-15-94 décrétant une dépense de 727 000 \$ visant à satisfaire au jugement final de la Cour d'appel du Québec dans l'affaire opposant Compagnie Kansa internationale ltée contre la Ville et autres, ainsi qu'un emprunt

[Document d'aide à la décision GRE-2016-001](#)

ATTENDU QU'une copie du projet de Règlement RV-2016-15-94 décrétant une dépense de 727 000 \$ visant à satisfaire au jugement final de la Cour d'appel du Québec dans l'affaire opposant Compagnie Kansa internationale ltée contre la Ville et autres, ainsi qu'un emprunt a été remise aux membres du conseil de la Ville au plus tard deux jours juridiques avant la présente séance, que tous les membres du conseil présents déclarent avoir lu ce projet de règlement et qu'ils renoncent à la lecture de ce règlement;

ATTENDU QUE la greffière mentionne que ce règlement a pour objet de décréter une dépense de 727 000 \$ visant à satisfaire au jugement final de la Cour d'appel du Québec dans l'affaire opposant Compagnie Kansa internationale ltée contre la Ville et autres, ainsi qu'un emprunt de 727 000 \$ d'un terme de cinq ans, remboursable par une taxe spéciale à un taux suffisant d'après leur valeur telle qu'elle apparaît au rôle d'évaluation en vigueur chaque année, imposée sur tous les immeubles imposables de l'ancien territoire de la municipalité de Bernières, tel qu'il existait avant la fusion de la municipalité de Bernières avec l'ex-Ville de Saint-Nicolas ;

En conséquence,

Il est proposé par le conseiller Serge Côté

Appuyé par la conseillère Fleur Paradis

D'adopter le Règlement RV-2016-15-94 décrétant une dépense de 727 000 \$ visant à satisfaire au jugement final de la Cour d'appel du Québec dans l'affaire opposant Compagnie Kansa internationale ltée contre la Ville et autres, ainsi qu'un emprunt.

Adoptée à l'unanimité

CV-2016-07-30

Adoption du Règlement RV-2016-15-96 édictant le plan de gestion des matières résiduelles sur le territoire de la ville et de la Municipalité de Saint-Lambert-de-Lauzon

[Document d'aide à la décision ENV-MR-2016-013](#)

ATTENDU QU'une copie du projet de Règlement RV-2016-15-96 édictant le plan de gestion des matières résiduelles sur le territoire de la ville et de la Municipalité de Saint-Lambert-de-Lauzon a été remise aux membres du conseil de la Ville au plus tard deux jours juridiques avant la présente séance, que tous les membres du conseil présents déclarent avoir lu ce projet de règlement et qu'ils renoncent à la lecture de ce règlement;

ATTENDU QUE la greffière mentionne que ce règlement a pour objet d'adopter le Plan de gestion des matières résiduelles 2016-2020 ;

En conséquence,

Il est proposé par le conseiller Réjean Lamontagne
Appuyé par le conseiller Mario Fortier

D'adopter le Règlement RV-2016-15-96 édictant le plan de gestion des matières résiduelles sur le territoire de la ville et de la Municipalité de Saint-Lambert-de-Lauzon.

Adoptée à l'unanimité

CV-2016-07-31

Adoption du Règlement RV-2016-15-97 modifiant le Règlement RV-2015-15-22 sur la tarification pour les services et les activités offerts par la Direction de la vie communautaire
[Document d'aide à la décision DVC-2016-003](#)

ATTENDU QU'une copie du projet de Règlement RV-2016-15-97 modifiant le Règlement RV-2015-15-22 sur la tarification pour les services et les activités offerts par la Direction de la vie communautaire a été remise aux membres du conseil de la Ville au plus tard deux jours juridiques avant la présente séance, que tous les membres du conseil présents déclarent avoir lu ce projet de règlement et qu'ils renoncent à la lecture de ce règlement;

ATTENDU QUE la greffière mentionne que ce règlement a pour objet de modifier la tarification applicable pour l'accès aux activités sportives libres et la location d'équipements sportifs et récréatifs ;

En conséquence,

Il est proposé par le conseiller Réjean Lamontagne
Appuyé par le conseiller Guy Dumoulin

D'adopter le Règlement RV-2016-15-97 modifiant le Règlement RV-2015-15-22 sur la tarification pour les services et les activités offerts par la Direction de la vie communautaire.

Adoptée à l'unanimité

CV-2016-07-32

Adoption du Règlement RV-2016-15-98 de contrôle intérimaire relatif aux nouveaux bâtiments principaux dans certains secteurs des pôles structurants
[Document d'aide à la décision URBA-2016-154](#)

ATTENDU QU'une copie du projet de Règlement RV-2016-15-98 de contrôle intérimaire relatif aux nouveaux bâtiments principaux dans certains secteurs des pôles structurants a été remise aux membres du conseil de la Ville au plus tard deux jours juridiques avant la présente séance, que tous les membres du conseil présents déclarent avoir lu ce projet de règlement et qu'ils

renoncent à la lecture de ce règlement;

ATTENDU QUE la greffière mentionne que ce règlement a pour objet d'interdire la construction d'un nouveau bâtiment principal dans certains secteurs des pôles structurants à moins que ce dernier respecte des exigences minimales en matière de hauteur, de densité résidentielle nette, de coefficient d'occupation du sol et de stationnement ;

En conséquence,

Il est proposé par le conseiller Serge Côté
Appuyé par la conseillère Ann Jeffrey

D'adopter le Règlement RV-2016-15-98 de contrôle intérimaire relatif aux nouveaux bâtiments principaux dans certains secteurs des pôles structurants.

Adoptée à l'unanimité

CV-2016-07-33

Adoption du Règlement RV-2016-15-55 modifiant le Règlement RV-2011-11-23 sur le zonage et le lotissement (ajout du groupe P1 Service communautaire, Zone C2411, boulevard Guillaume-Couture, secteur Lévis)

[Document d'aide à la décision URBA-2016-142](#)

ATTENDU QU'une copie du projet de Règlement RV-2016-15-55 modifiant le Règlement RV-2011-11-23 sur le zonage et le lotissement a été remise aux membres du conseil de la Ville au plus tard deux jours juridiques avant la présente séance, que tous les membres du conseil présents déclarent avoir lu ce projet de règlement et qu'ils renoncent à la lecture de ce règlement;

ATTENDU QUE la greffière mentionne que ce règlement a pour objet d'autoriser, dans la zone C2411, les usages du groupe P1, service communautaire, et de prévoir des normes applicables à ces usages ;

En conséquence,

Il est proposé par le conseiller Serge Côté
Appuyé par le conseiller Pierre Lainesse

D'adopter le Règlement RV-2016-15-55 modifiant le Règlement RV-2011-11-23 sur le zonage et le lotissement, et ce, sans changement par rapport au Second projet de règlement adopté par la résolution CV-2016-05-65.

Adoptée à l'unanimité

CV-2016-07-34

Récupération des sommes reçues de l'assureur et crédits additionnels relatifs à la fourniture d'un véhicule automobile

[Document d'aide à la décision INF-EM-2016-011](#)

Il est proposé par le conseiller Michel Patry

Appuyé par le conseiller Mario Fortier

D'accorder une demande de crédit additionnel équivalent au montant reçu de l'assureur au poste 03-201-52-010, affectation aux activités d'investissement provenant des revenus de fonctionnement crédit additionnel, pour la dépense relative au remplacement d'un véhicule automobile (unité 11-065).

D'affecter un montant de 36 547 \$, provenant de la réserve financière pour assumer les franchises d'assurance et rétentions prévues aux contrats d'assurance pour cette dépense.

Adoptée à l'unanimité

CV-2016-07-35

Engagement de la Ville auprès du ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports à l'égard des travaux relatifs à une piste cyclable et à une voie réservée sur le boulevard Guillaume-Couture (chemin du Sault au pont Dominion) et pour les travaux relatifs à une voie réservée et à une piste cyclable sur la route des Rivières

[Document d'aide à la décision INF-GEN-2016-112](#)

Il est proposé par le conseiller Michel Patry

Appuyé par le conseiller Mario Fortier

De confirmer l'engagement de la Ville auprès du ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports à réaliser les travaux relatifs à une piste cyclable et à une voie réservée sur le boulevard Guillaume-Couture (chemin du Sault au pont Dominion).

De confirmer l'engagement de la Ville auprès de ce ministère à réaliser les travaux relatifs à une voie réservée et à une piste cyclable sur la route des Rivières.

De rembourser les frais encourus par la Société de transport de Lévis pour l'acquisition d'emprises nécessaires à la réalisation des travaux relatifs à la piste cyclable et à la voie réservée sur le boulevard Guillaume-Couture (chemin du Sault au pont Dominion), au montant de 110 513 \$.

D'autoriser le maire et la greffière à signer les ententes afférentes à ces travaux, telles qu'elles sont annexées à la fiche de prise de décision INF-GEN-2016-112.

Adoptée à l'unanimité

CV-2016-07-36

Financement de la dépense relative à la fourniture de services professionnels relatifs à la surveillance des travaux de réaménagement de l'intersection du boulevard Marie-Victorin et de la rue Jérôme-Demers (secteur Saint-Nicolas)

[Document d'aide à la décision INF-GEN-2016-055](#)

Il est proposé par le conseiller Michel Patry

Appuyé par le conseiller Mario Fortier

De financer la dépense relative à la fourniture des services professionnels relatifs à la surveillance des travaux de réaménagement de l'intersection du boulevard Marie-Victorin et de la rue Jérôme-Demers (secteur Saint-Nicolas) au montant maximal de 296 000 \$, à même l'excédent de fonctionnement accumulé non affecté à être renfloué à la suite de l'entrée en vigueur du règlement d'emprunt RV-2016-15-70.

Adoptée à l'unanimité

CV-2016-07-37

Engagement de la Ville envers le ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques à conserver à l'état naturel une partie du lot 2 220 102 du cadastre du Québec (Parc industriel Lauzon)

[Document d'aide à la décision DEV-2016-129](#)

Il est proposé par le conseiller Michel Patry

Appuyé par le conseiller Mario Fortier

De s'engager envers le ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques, à conserver à l'état naturel une partie du lot 2 220 102 du cadastre du Québec, d'une superficie de 4 967 mètres carrés, aux fins de la compensation environnementale pour le développement d'une partie des lots 4 840 866 et 3 021 187 de ce cadastre.

Adoptée à l'unanimité

CV-2016-07-38

Attribution du contrat pour la fourniture de services professionnels en ingénierie pour la réfection et le prolongement de la rue J.-B.-Renaud (parc industriel Bernières) (phases 1 et 2), demande d'autorisation, engagement de la Ville, décret de travaux et modification de la résolution CV-2016-04-69 « Financement de la dépense relative à la fourniture de services professionnels pour la préparation des plans et devis et de la surveillance du projet de réfection et de prolongement de la rue J.-B.-Renaud (Parc industriel Bernières) »

[Document d'aide à la décision APP-2016-095](#)

ATTENDU la demande de soumissions ;

En conséquence,

Il est proposé par le conseiller Michel Patry

Appuyé par le conseiller Mario Fortier

D'attribuer le contrat pour la fourniture de services professionnels en ingénierie pour la réfection et le prolongement de la rue J.-B.-Renaud (parc industriel Bernières) (phases 1 et 2) (appel d'offres 2016-55-57), au Consortium Pluritec-Génie +, aux prix mentionnés à sa soumission, pour une dépense estimée à 139 032,41 \$, avant TPS et TVQ, conformément au devis et

à sa soumission.

D'autoriser Consortium Pluritec-Génie+ à présenter et obtenir toutes les autorisations requises auprès du ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques pour ces travaux.

De s'engager envers ce ministère à entretenir les ouvrages de gestion des eaux pluviales du projet.

De confirmer l'engagement de la Ville envers ce ministère à transmettre, au plus tard 60 jours après la fin des travaux, une attestation signée par un ingénieur quant à la conformité de ces travaux à l'autorisation accordée.

De décréter ces travaux.

De modifier la résolution CV-2016-04-69 « Financement de la dépense relative à la fourniture de services professionnels pour la préparation des plans et devis et de la surveillance du projet de réfection et de prolongement de la rue J.-B-Renaud (Parc industriel Bernières) », par le remplacement du montant « 306 000 \$ » par le montant « 211 000 \$ ».

Adoptée à l'unanimité

CV-2016-07-39

Attribution du contrat pour la fourniture de services professionnels en ingénierie pour la mise en place de voies réservées au transport collectif et d'une piste cyclable sur la route des Rivières (secteur Saint-Nicolas)

[Document d'aide à la décision APP-2016-097-R-1](#)

ATTENDU la demande de soumissions ;

En conséquence,

Il est proposé par le conseiller Michel Patry
Appuyé par le conseiller Mario Fortier

D'attribuer le contrat pour la fourniture de services professionnels en ingénierie pour la mise en place de voies réservées au transport collectif et d'une piste cyclable sur la route des Rivières (secteur Saint-Nicolas) (appel d'offres 2016-55-59), à WSP Canada inc., aux prix mentionnés à sa soumission, pour une dépense estimée à 365 130 \$, avant TPS et TVQ, conformément au devis et à sa soumission.

Adoptée à l'unanimité

CV-2016-07-40

Attribution de contrat pour le prolongement d'aqueduc sur la rue Saint-Omer (secteur Lévis) et décret de travaux

[Document d'aide à la décision APP-2016-098-R-1](#)

ATTENDU la demande de soumissions ;

En conséquence,

Il est proposé par le conseiller Michel Patry
Appuyé par le conseiller Mario Fortier

D'attribuer le contrat pour le prolongement d'aqueduc sur la rue Saint-Omer (secteur Lévis) (appel d'offres 2016-50-60), à Constructions edguy inc., aux prix mentionnés à sa soumission, pour une dépense estimée à 652 314 \$, avant TPS et TVQ, conformément au devis et à sa soumission, et de décréter ces travaux.

Adoptée à l'unanimité

CV-2016-07-41

Attribution du contrat pour la construction d'une voie réservée sur le boulevard Guillaume-Couture (secteur Saint-Romuald) et décret de travaux

[Document d'aide à la décision APP-2016-099](#)

ATTENDU la demande de soumissions ;

En conséquence,

Il est proposé par le conseiller Michel Patry
Appuyé par le conseiller Mario Fortier

D'attribuer le contrat pour la construction d'une voie réservée sur le boulevard Guillaume-Couture (secteur Saint-Romuald) entre le chemin du Sault et le pont Dominion (appel d'offres 2016-50-68), à Construction B.M.L., division de Sintra inc., aux prix mentionnés à sa soumission, pour une dépense estimée à 1 990 000 \$, avant TPS et TVQ, conformément au devis et à sa soumission et de décréter ces travaux.

Adoptée à l'unanimité

CV-2016-07-42

Période d'intervention des membres du conseil

Quelques membres du conseil de la Ville prennent la parole.

CV-2016-07-43

Période de questions

Quelques personnes posent des questions et émettent des commentaires.

CV-2016-07-44

Levée de la séance

Il est proposé par la conseillère Fleur Paradis
Appuyé par la conseillère Brigitte Duchesneau

À 19 heures 30, de lever la séance.

Adoptée à l’unanimité

Robert Maranda, maire suppléant

Marlyne Turgeon, greffière par intérim
